

La seringue : (chanson)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 32

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une redoutable joûteuse. Il m'a fallu jouer le rôle ridicule d'une vieille fille qui s'attendrit sur les épreuves de deux tourtereaux. Votre conduite est indigne, vous me le paierez.

Il laissait passer l'orage et souriait comme un homme qui en a vu bien d'autres. Anna intervint dans la mêlée.

— Beau-père, laissez-la dire, je vais vous venger, vous et nous qui avons été le jouet de son affreuse duplicité.

— Et que feras-tu pour cela ?

Ce fut à M. Croyzat qu'elle s'adressa.

— Je dirai, beau-père, que lorsque sa bouche vous adressait ces sarcasmes et ces plaisanteries [par lesquelles elle cherchait à faire prendre le change à nous et aux autres, son cœur protestait, son cœur souffrait de ne pouvoir donner satisfaction au besoin de tendresse et de dévouement qui était en elle.

— Ah ! la langue de vipère ; ah ! le serpent que j'ai réchauffé dans mon sein ! Ne va pas croire, Félix, aux propos de cette péronnelle indiscrete.

— Il me croira, ma tante, car en dépit de votre habileté et de votre dissimulation, vous vous êtes trahie souvent. Vous vous rappelez, beau-père, la crise que traversa votre commerce ; vous étiez menacé d'une faillite ; c'était la mort pour un homme qui, comme vous, n'a jamais manqué à ses engagements et ne saurait accepter l'idée d'une tache sur son nom, vous étiez désespéré, anéanti. Tout s'arrangea. Vous n'avez jamais su que c'est par elle que vous échappâtes à la catastrophe, que pendant huit jours, elle fut sans cesse en courses, multipliant les démarches, frappant à toutes les portes, jusqu'au moment où le péril eut disparu. Vous rappelez-vous la maladie qui vous conduisit aux portes du tombeau ? Lorsque vous vîntes lui faire votre visite de convalescence, elle plaisait sur les terreurs exagérées que vous aviez inspirées à vos amis, sur la pâleur de votre visage, qui vous rendait si intéressant, disait-elle. Mais elle ne vous dit pas qu'elle était restée à votre chevet pendant que vous ne reconnaissiez personne, qu'elle sortait tout en pleurs de ses entretiens avec les médecins, et que pendant la nuit, il lui arrivait plus d'une fois de trahir son chagrin par des sanglots qu'elle ne pouvait réprimer.

La vieille fille protestait énergiquement par ses gestes et par l'expression de son visage, sa nièce continuait.

« N'essayez pas de m'imposer silence, ma tante, moi qui vous ai vue quand vous ne croyiez pas avoir de témoin, mélancolique et rêveuse, songeant au passé, jetant un regard inquiet sur l'avenir, je sais ce que votre cœur a conservé de jeunesse et de fraîcheur, je sais que vous avez gardé pour l'intimité du foyer des trésors qui ne doivent pas rester sans emploi.

— Mais, c'est une infamie ! dit la vieille fille.

Félix prêtait une oreille attendrie, ses yeux étaient mouillés de larmes.

« Tante Toinette, dit-il d'une voix émue, ta nièce a raison. Quand nos enfants seront mariés, nous trouverons l'un et l'autre notre maison bien vide et bien triste. Il est toujours temps de réparer les folies passées ; si tu consentais... »

La vieille fille n'avait pu dominer son attendrissement, elle éprouvait malgré elle une joie secrète de voir ainsi son secret révélé, mais en entendant la proposition timidement formulée par son ancien fiancé, elle retrouva son humeur batailleuse et reprit sa verve sarcastique pour lui répondre.

« Ce n'est pas une raison, parce que nous sommes dans un jour de gaieté, pour jeter à la tête des gens de si désopilantes idées. Mon pauvre Félix, est-ce que tu chercherais à dégouter ces enfants du mariage en leur montrant la parodie grotesque ? Tu voudrais voir les curieux s'amasser sur notre route et dire : Venez donc voir ces deux époux cacochymes et pouffifs. C'est la vieille Toinette qui, après avoir passé sa vie à se moquer des autres, consent aujourd'hui à leur donner leur revanche. C'est le Céladon chevronné, qui ne devrait songer qu'à ses invalides et qui a eu la nostalgie de la galère conjugale, ah ! le pauvre homme !

Il faut bien te le dire, je ne me sens aucun goût pour soi-gner les rhumatismes et n'entends rien à la confection du lait de poule. Ah ! la plaisante histoire que tu viens évoquer

devant nous ! Mais songes-y donc, si l'on parle respectueusement de Philémon et Baucis, c'est qu'ils avaient commencé leur métier de bonne heure. Quand monsieur et madame Denis échangeaient leurs confidences amoureuses, ils pouvaient au moins invoquer les souvenirs du passé. »

M. Croyzat souriait au milieu de ce flot de plaisanteries ; il joignit ses objections à celles des deux jeunes gens ; l'opposition ne fit qu'encourager sa résistance.

« J'ai toujours pensé que tu finirais mal, reprit-elle, tu avais les signes qui annoncent la folie tardive. Il faut que tu le saches, j'ai consulté les cartes hier, car je joins ce défaut au répertoire déjà si riche des vieilles filles. Sais-tu ce qu'elles m'ont dit ? Que l'idée te viendrait un jour de te mettre dans des griffes féminines qui, si l'on ne te sauvait de ta propre résolution, te feraient cruellement expier une heure d'aberration. Heureusement j'ai pitié de toi. »

Tous ces raisonnements n'avaient aucune prise sur Félix et sur les deux fiancés, qui redoublaient d'efforts et multipliaient les arguments.

« Courage, dit à voix basse Anna à son beau-père, elle y viendra. »

La tante Toinette combattait toujours, mais perdait du terrain ; il semblait qu'elle luttât désormais pour l'honneur du drapeau, plutôt que pour le succès définitif, comme si elle avait voulu se ménager les honneurs de la guerre. Elle se sentait vaincue.

« Les lâches ! dit-elle, ils se mettent trois contre une pauvre vieille fille. »

C'était la dernière protestation qui précédait la capitulation.

Louis COLLAS.

La Seringue

(CHANSON)

Je ne me fais prier jamais
Quand on désire que je chante ;
Je sais peu la musique, mais
D'être obéissant je me vante.
Cependant, je chante sans art,
C'est par là que je me distingue ;
Aussi, soyez indulgents, car
Je chante comme une seringue. } bis.

Je chanterais beaucoup mieux si
Le temps n'était pas très humide ;
Je dois vous avouer aussi
Que parfois je suis fort timide.
Cependant si vous jugez que
J'ai mérité votre suffrage,
Je vous conjure à l'instant de } bis.
N'en pas demander davantage }

L. MONNET.

La livraison d'août de la Bibliothèque universelle et revue suisse contient les articles suivants : I. La revanche de l'idéalisme, par M. Maurice Vernes. II. Sainte-Beuve à Lausanne et dans sa jeunesse. Détails biographiques inédits, par M. Juste Olivier. (Quatrième et dernière partie.) III. La Valse des nuages. — Récit viennois, par Mme Berthe Vadier. IV. La conservation des substances alimentaires, par M. J. Piccard. V. Scènes de la vie rurale en Ecosse. — Catherine Rose et « ses enfants. » — Nouvelle. (Troisième et dernière partie.) VI. La constitution de la république de Venise au seizième siècle, par M. Ernest Lehr. VII. Chronique parisienne. VIII. Chronique italienne. IX. Chronique anglaise. X. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.